

# Formation mise en oeuvre et rédaction du Document Unique - DUERP

La formation mise en oeuvre et rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnelles (DUERP) permet à vos collaborateurs d'acquérir les compétences nécessaires à son élaboration.

## Objectifs

S'approprier la démarche et les outils de l'évaluation des risques professionnels  
Appliquer la méthodologie de l'évaluation des risques dans son entreprise  
Concevoir et assurer le suivi du Document Unique d'Évaluation des Risques

### Public Visé

Dirigeants d'entreprises ou d'associations, responsable de ressources humaines, responsable de sécurité, membre du CHSCT, délégué du personnel et tous salariés impliqués dans l'élaboration du DUERP

### Durée

**14.00** Heures **2** Jours

### Pré Requis

Aucun

## Parcours pédagogique

Tour de table afin de présenter les conditions de réalisation de la formation

### Théorie :

- Notions de dangers, risques, dommages
- Aspects législatifs et réglementaires
- Le code du travail et les principes généraux de prévention
- Le nouveau décret du 5 novembre 2001 portant sur la création d'un document relatif à l'évaluation des risques
- Le décret du 20 février 1992 relatif à la gestion des entreprises extérieures (plan de prévention)
- L'arrêté du 26/04/1996 relatif aux opérations de chargement et de déchargement (Protocole de sécurité)
- Méthodologie d'évaluation des risques
- Connaissances techniques des risques
- Exposés, exemples et mise en application d'une méthode d'identification
- Intérêt d'une démarche pilotée de groupe d'analyse opérationnelle
- Evaluation de la probabilité et de la gravité potentielle des risques
- Détermination de mesures de prévention, de protection et d'intervention
- Communication et motivation dans la démarche globale de détection des risques.
- Applications de l'identification et l'évaluation des risques
- Situations de travail
- Co-activité (plan de prévention, protocole de sécurité...)

### Pratique :

- Analyse de risques lors d'une situation de travail

## Les + métier

La formation mise en oeuvre et rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnelles (DUERP) permet à vos collaborateurs d'acquérir les compétences nécessaires à son élaboration. Formation en intra ou inter-entreprises à Lyon.

## Objectifs pédagogiques

S'approprier la démarche et les outils de l'évaluation des risques professionnels,

EVINCEL - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Appliquer la méthodologie de l'évaluation des risques dans son entreprise,  
Concevoir et assurer le suivi du Document Unique d'Evaluation des Risques

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Livret de fin de formation remis à chaque participant (dématérialisé)
- Support de cours EVINCEL, photos, vidéos
- Exercices avec les différentes trames et sources documentaires
- Logiciel de réalisation du DUERP
- Visite de site et analyse des situations de travail
- Différentes sources : INRS, Légifrance, Juritravail, DIRECCTE, ...

### Matériels pédagogiques :

- Tablette tactile pour chaque participant(e)
- Vidéo projecteur, ordinateur, enceinte portable
- Code du travail, code de la sécurité sociale, code pénal, code civil
- Accès à internet et / ou clé 4G

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs EVINCEL spécialisés dans la prévention des risques professionnels

## Méthodes et modalités d'évaluation

QCM sur tablette tactile  
Évaluation formative lors de la partie pratique  
Remise d'une attestation de présence en fin de formation

## Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap (PSH) , un accompagnement spécifique peut être engagé afin de faciliter leur parcours

**Effectif**

1 à 10 participants



Contactez-nous !

**Le service Formation**  
Responsable pédagogique

**Tél. : 0478225898**  
Mail : [contact@evincel.fr](mailto:contact@evincel.fr)

**EVINCEL - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69**